

HABARCQ

Bulletin Municipal

Mars 2014

N° 65

Note des Rédacteurs

Ce mois de mars 2014 a quelque chose de particulier.

Tout d'abord, il y a le printemps qui nous fait déjà des clins d'œil malicieux et très précoces laissant derrière nous un hiver gris, humide mais où l'on cherche encore les gelées et la neige... Mais en dehors de ces faits météorologiques, ce mois de mars marque aussi la fin d'un mandat d'une équipe municipale qui, depuis 6 ans, a fait son maximum pour gérer, entretenir, animer la commune et pour être à l'écoute de ses habitants et de leurs besoins.

Mais faire partie d'une équipe municipale, c'est aussi faire partie d'une intercommunalité, d'un SIVOM (collège, pompiers), d'un SIVU (RPI), d'un Syndicat des Eaux, où les réunions ne manquent pas pour un bon fonctionnement du « vivre ensemble », afin de régler les problèmes du quotidien.

Nous l'avons fait avec passion et dans le respect de tous.

Mais il y a du renouvellement dans l'air. Les 23 et 30 mars prochains ont lieu les élections municipales. De nouveaux candidats se présentent et une nouvelle équipe de 15 personnes sera élue pour 6 ans. Vous trouverez dans ce bulletin, les nouvelles règles apportées cette année pour ce scrutin.

Etre au service des concitoyens est passionnant et demande beaucoup d'abnégation, de compétences et de disponibilité.

Nous souhaitons à cette équipe qui sera en place en avril, tout le temps et toute l'énergie nécessaires pour mener à bien cette mission pour les années à venir.

Infos Municipales

Inscription à l'école maternelle d'Agnez-Les-Duisans :

Votre enfant est susceptible de fréquenter l'école maternelle à la rentrée prochaine. Si vous souhaitez l'inscrire à l'école maternelle d'Agnez-les-Duisans (RPI du Gy), veuillez vous présenter, muni du carnet de vaccinations, du livret de famille et d'un justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone...) pour la demande de carte de transport, à l'une des dates suivantes :

À l'école d'Agnez les Duisans :

- Mardi 11 mars de 15h30 à 16h30
- Mardi 18 mars de 15h30 à 16h30
- Mardi 15 avril de 15h30 à 16h30

À l'école d'Habarcq :

- Lundi 17 mars de 17h00 à 18h30
- Lundi 24 mars de 17h00 à 18h30
- Lundi 07 avril de 17h00 à 18h30

Merci de respecter scrupuleusement les dates et horaires.

La Directrice, Mme MARCINIAK 03 21 58 37 79

Infos Municipales

Elections des 23 & 30 mars 2014

Le bureau de vote sera ouvert de 8H à 18H et se tiendra à la salle des fêtes.

Déclaration de candidature :

La loi du 17 mai 2013 a désormais introduit l'obligation d'une déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants. L'imprimé de déclaration de candidature disponible en Mairie ou sur internet, doit être déposé en Préfecture le 06 mars au plus tard.

- La déclaration de candidature n'est obligatoire que pour le premier tour de scrutin. Les candidats non élus au premier tour sont en effet automatiquement candidats au second tour.
- Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges à pourvoir (15 pour notre commune).

Rappel de quelques dispositions du Code Electoral

Désormais, la présentation d'une pièce d'identité est OBLIGATOIRE pour pouvoir voter.

Vous devez la présenter en même temps que votre carte d'électeur.

Voici la liste des pièces d'identité valable :

- Carte nationale d'identité (même périmée).
- Passeport (même périmé).
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore.
- Carte d'invalidité avec photographie.
- Permis de conduire.
- Permis de chasser avec photographie.
- Carte vitale avec photographie.
- Carte d'identité de fonctionnaire d'Etat avec photographie.

Vote par procuration :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.

Pour cela, vous devez vous rendre à la gendarmerie d'Aubigny en Artois, au commissariat de police de votre lieu de travail ou au tribunal d'instance.

Il vous faudra présenter un titre d'identité et remplir un formulaire sur place.

Le formulaire est également disponible sur le site internet <http://service-public.fr> .Vous pouvez le compléter en ligne, l'imprimer et le remettre à l'autorité délivrant les procurations.

Le scrutin :

Les électeurs d'Habarcq ont à élire 15 conseillers municipaux.

Le panachage est autorisé sur toute liste présentée aux électeurs.

Validité des votes :

Lorsque l'enveloppe contient une seule liste :

- le vote est déclaré valable quel que soit le nombre de candidats choisis par le votant. En revanche, les voix attribuées aux personnes n'ayant pas déposé leur candidature ne seront pas comptabilisées.
- Si le nombre de candidats est supérieur à 15, seuls seront pris en compte les 15 premiers candidats non barrés dans l'ordre de la liste.

Lorsque l'enveloppe contient plusieurs listes différentes :

- Le vote est déclaré valable si le total des candidats choisis par le votant sur l'ensemble des listes est inférieur ou égal à 15.
- Le vote est déclaré nul si ce total est supérieur à 15.

Tout signe particulier entraîne la nullité du bulletin de vote. De même, un bulletin écrit sur du papier de couleur est nul.

Infos Municipales

Défibrillateur :

Dans un souci d'intervention rapide en cas d'accident cardiaque, la commune va faire l'acquisition d'un 2^{ème} défibrillateur qui sera installé courant mars, sur le mur de la Mairie côté jardin.

Il sera accessible par tous et à tout moment, en cas d'urgence. Cet appareil sera sous alarme, afin d'éviter toute manipulation non justifiée.

Pour rappel : le 1^{er} défibrillateur est déjà à disposition au terrain de football.

Vie du village

Carnaval :

Samedi 8 Mars 2014

Le Comité d'Animation l'IDÉALE donne rendez-vous aux petits et bien sûr aux grands, pour le traditionnel carnaval qui se déroulera le samedi 8 mars.

Nous défilerons dans les rues du village, si la météo le permet, ensuite, nous vous accueillerons dans la salle pour des séances de maquillage, de peinture... et bien entendu, la dégustation de crêpes.

Venez nombreux et bien sûr déguisés.

Repas dansant :

Samedi 15 mars 2014

Le comité d'animation organise son repas traditionnel le samedi 15 mars 2014 à la salle des fêtes. Au programme de cette soirée: CHOUCROUTE ou CARBONNADE FLAMANDE.

Vous trouverez dans ce bulletin, le formulaire d'inscription. N'hésitez pas dès à présent à communiquer autour de vous et bien sûr à réserver vos places.

Bourse aux jouets et aux vêtements :

Le comité d'animation L'IDÉALE organise une bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants le

Samedi 5 Avril 2014 de 14h à 17h

à la Salle des Fêtes d'Habarcq

Les personnes intéressées trouveront ci-joint un coupon sur lequel figurent les modalités d'inscription.

Suite à quelques mauvaises surprises l'année dernière, seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte.

Le nombre de tables étant limité , ne tardez pas à vous inscrire.

Horaires des messes du mois de mars 2014 :

Samedi	1 ^{er} mars	19h	Agnez les Duisans
Dimanche	2 mars	10h	Rivière
		11h	Maroeuil
Samedi	8 mars	19h	Beaumetz les loges
Dimanche	9 mars	10h	Rivière
		11h	Maroeuil
Samedi	15 mars	19h	Duisans
Dimanche	16 mars	10h	Rivière
		11h	Maroeuil
Samedi	22 mars	19h	Simencourt
Dimanche	23 mars	10h	Rivière
		11h	Maroeuil
Samedi	29 mars	19h	Beaumetz les loges
Dimanche	30 mars	10h	Rivière
		11h	Maroeuil

Classe de neige à Châtel

C'est le 19 janvier à 21 heures que le bus rempli de 47 élèves de CE2-CM1-CM2 du RPI démarrait pour la destination Châtel. Après la nuit passée dans le bus, le 20 janvier à 8 heures, les élèves ont eu le plaisir de découvrir le paysage montagnard. En effet, accompagnés de leurs deux enseignantes et de quatre animateurs, ils ont passé 10 jours à Châtel où ils ont chaussé les skis chaque après-midi. Ils ont également visité une fromagerie et le musée du Val d'Abondance puis, ils sont allés à la rencontre des chiens de traîneaux à Bellevaux. Là, les CM1-CM2 se sont transformés en musher tandis que les CE2 montaient dans un traîneau tiré par huit chiens.

Les élèves se sont aussi déplacés dans la poudreuse en raquettes pour aller à la recherche de traces d'animaux et pour observer l'étagement de la végétation sur les montagnes environnantes. Après chaque séance de ski, les enfants ont pu profiter des joies de la neige fraîche en allant faire de la luge et des batailles de boules de neige.

Toutes ces activités physiques ont laissé la place à des activités scolaires pendant quelques matinées. Les enfants sont rentrés ravis de leur séjour.

Nous tenons à remercier les Maires du RPI et les conseils municipaux ainsi que l'association des parents d'élèves ARPIG pour leur participation financière à cette classe de neige. Rendez-vous dans 3 ans.

Les enseignantes Mme JORON et Mme MARCINIAK



Photo du haut : En attente pour le musée du Val d'Abondance

Photo du haut : En bas des pistes

Photo du bas : En classe

Photo du bas : En raquettes